Intervention de Brigitte Allain _ Bilan de mandat le 19 novembre 2016 à Saint Laurent des Vignes Seul le prononcé fait foi

En 2012, dans mon Journal de Campagne, j'écrivais :

« Bergeracoise, femme de terrain, issue du milieu rural et militante de la première heure, j'aurai à cœur d'être une députée proche de vous. Je multiplierai les rencontres tout au long de mon mandat pour rester à votre écoute. Élue, je soutiendrai les projets des collectivités locales pour apporter des changements concrets destinés à l'amélioration de votre quotidien. J'œuvrerai pour le maintien et l'amélioration des services publics, le respect des cultures locales, de l'environnement, des droits et de la justice sociale et remettrai l'économie au service des hommes, des femmes et de nos enfants ».

Je vous propose de vérifier si l'engagement a été tenu, revenir sur ces quatre années et demi d'activité intense.

Premiers travaux pratiques de mon mandat :

En 2012, nous avons vécu le résultat de la politique du précédent gouvernement.

Elle consistait à ne remplacer qu'un départ sur 2 dans la fonction publique. Les effets immédiats de fermeture de classes étaient notre lot à chaque rentrée scolaire !

Je me souviens de ma première rencontre, dans l'été 2012, à ma permanence non encore meublée, avec des enseignants très inquiets face à des suppressions de postes notamment au collège Eugène LEROY.

Je pris immédiatement rendez-vous avec le chef de cabinet du Ministre pour dire l'exaspération provoquée par ces fermetures de classes.

Je rappelle que 6000 postes ont été créés dans l'éducation nationale et un dispositif de formation des enseignants a été restitué.

Mais nous maintiendrons nos écoles en créant de l'activité et j'encourage fortement, élus et parents d'élèves à anticiper les regroupements pour ne pas subir.

Nous avons voté l'annulation de lois récentes telles que la suppression des départements dont les compétences sociales auraient été dévolues aux régions avec des conseillers territoriaux censés se partager entre leur région et leur département.

Les lois suivantes sur la transparence des comptes public et du patrimoine des élus, sur le non cumul des mandats, les modalités favorisant la parité femme-homme dans la représentation des élus, une égalité de traitement dans les entreprises, mais aussi sur la responsabilité partagée à l'égard des enfants, ont été des moments de grandes satisfactions.

Un long chemin en marche, puisque de nombreuses fonctions restent encore marquées par le masculin.

Vous le savez, par voie d'amendement, j'ai fait supprimer des codes de la famille et code rural, l'expression de la gestion « *en bon père de famille* », reflet d'une constitution qui fut écrite par des hommes et qui méprise encore trop la moitié de sa population.

Les longs débats sur le mariage entre les personnes de même sexe ou **mariage pour tous** ont déchaîné parlementaires et citoyens. Des propos d'un autre siècle ont été tenus : moralisateurs, mensongers, ignobles ! Et la ministre de la justice n'a pas été épargnée par des propos racistes !

En tant que citoyenne, j'ai vécu cette période avec gravité et interrogations sur la nature humaine, si facilement encline aux divisions, au rejet des différences et à la haine

Mais, en tant que députée, quelle fierté d'avoir été là dans cet hémicycle de l'Assemblée Nationale au moment des débats et du vote de cette loi !

Quelle joie d'assister quelques mois plus tard au mariage de 2 amies qui attendaient ce droit d'unir officiellement et légalement leurs vies !

Autre grande réforme qui nous a beaucoup occupés :

La réforme territoriale, dont la loi NOTRe, Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Autant être franche : je n'ai pas évalué suffisamment tôt, les bouleversements qu'elle apportait sur nos territoires ruraux. J'avais organisé à l'Assemblée des consultations sur son impact, avec le groupe d'étude aux ruralités que j'ai co-

Intervention de Brigitte Allain _ Bilan de mandat le 19 novembre 2016 à Saint Laurent des Vignes

présidé avec le député Alain Calmette. Mais c'est bien la manifestation des élus devant la préfecture de Périgueux qui m'a alertée et conduit à en discuter avec les plus farouches opposants.

J'ai accepté d'en débattre lors d'une réunion de l'association des maires ruraux. Je dois dire qu'étant la seule parlementaire à m'y être rendue, l'échange a été tendu, mais sans langue de bois et respectueux. Quelques jours après, je restituais au Premier Ministre, lors d'une question au gouvernement, les inquiétudes de nos élus locaux et leur exigence d'une meilleure reconnaissance de leur fonction.

En effet, en tant que députée, je me fais un devoir de rencontrer tous les citoyens et d'affronter les désaccords et les problèmes en ouvrant le débat, source de respect et de considération.

La réforme territoriale aurait mérité, à mon sens, l'ouverture par le gouvernement, dès 2012, de grands états généraux pour prendre le temps de consulter largement, dans tous les territoires. Les incertitudes liées à des contours mal définis, parfois contradictoires, ne m'ont pas permis d'engager avec vous des échanges sur le sujet, comme j'ai pu le faire sur de nombreux autres textes.

Par exemple, lors d'une réunion publique à Mouleydier sur la **réforme des rythmes scolaires** : des élus des collectivités locales, des parents, des bénévoles, des enseignants ont accepté de témoigner de leur motivation et aussi des difficultés pour l'instauration des Temps d'Activité périscolaire, en faire de véritables projets citoyens et créer du lien entre école, temps périscolaires et animateurs associatifs sportifs et culturels.

C'est certainement à partir de cette réunion que j'ai imaginé, avec mon équipe, la forme que prendraient dorénavant, ce que nous avons appelé "les Lundis de la députée".

Tous les premiers lundis du mois à travers ces réunions, je veux mettre en avant nos atouts, nos savoirs faire, nos savoirs être, et la formidable énergie et force de réflexion collective que représentent tous les acteurs du territoire.

Et pour légiférer, elles me sont utiles, comme toutes nos rencontres.

Les différentes lois pour la protection des consommateurs m'ont permis de rencontrer des chefs d'entreprises locales, (Blason d'or), la conserverie de Bergerac, la coopération (4 coopératives viticoles reçues à l'Assemblée) et des associations employeuses de main d'œuvre pour une meilleure reconnaissance du poids de l'économie sociale et solidaire.

J'ai interrogé les patrons ou responsables commerciaux pour modifier les relations interprofessionnelles, mieux prendre en compte les coûts de production. Récemment, lors du débat sur la loi Sapin 2, j'ai reçu à nouveau, syndicats de producteurs et associations des commerçants de Bergerac.

Rappelez-vous, dès janvier 2014, j'avais réuni une quarantaine de responsables d'associations pour entendre leurs attentes, en amont de la loi pour l'Economie Sociale et Solidaire.

La loi ALUR pour l'accès au logement et l'urbanisme rénové avait pour objectif de favoriser l'accès au logement des ménages, lutter contre l'habitat indigne, encadrer les pratiques abusives et aussi limiter l'urbanisation des sols et le mitage des constructions.

Il est, en effet, capital de préserver nos terres agricoles !

D'ailleurs, En décembre 2013, j'ai organisé à l'Assemblée Nationale un colloque pour étudier les modalités de protection de nos terres nourricières. J'ai eu l'honneur d'y accueillir deux ministres, Cécile Duflot et Stéphane Le Foll mais aussi de nombreux participants, des élus locaux et d'entendre le témoignage de Pierre Rabhi, grand humaniste paysan. Ce colloque a fait évoluer les modalités de contrôle des structures, amélioré le rôle et la responsabilité des SAFER, mais, les amendements qui auraient permis d'empêcher les fermes usines et l'industrialisation de l'agriculture n'ont pas été adoptés. Le chemin reste encore long pour faire cesser l'accaparement de nos meilleures terres, pour des zones commerciales et d'activités surdimensionnées et concurrentes entre elles, avec des conséquences désastreuses pour nos centres villes.

Intervention de Brigitte Allain _ Bilan de mandat le 19 novembre 2016 à Saint Laurent des Vignes

Vous le savez : je me suis beaucoup investie sur la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Elle donne une nouvelle ambition à l'agriculture : celle de nourrir la population en s'orientant résolument vers l'agro-écologie.

J'ai eu la fierté, au nom du groupe écologiste, d'y introduire le droit à la souveraineté alimentaire et les projets alimentaires territoriaux.

Nommée rapporteure d'une mission parlementaire pour étudier les freins et les leviers au développement des circuits courts et de proximité dans les filières agro-alimentaires,

j'ai déposé une proposition de loi pour introduire dans la restauration collective 40% produits issus de l'agriculture durables, frais et de saison et 20% de produits bio.

Avec cette loi, mon ambition partagée par de nombreux concitoyens est de porter un projet de dynamique de territoire en reprenant la main sur notre politique d'alimentation.

Nos productions alimentaires, en France, sont devenues les matières premières d'une agro-industrie peu soucieuse de nos territoires ruraux, de leur aménagement, de la qualité du sol, de l'eau, de l'air, des écosystèmes qui sont la base de la vie.

Pendant qu'elles enrichissent les traders et spéculateurs, elles ne font plus vivre les paysans. Les manifestations de l'hiver dernier en sont le cri d'alarme.

Nos territoires ruraux se vident de leur population active, les écoles ferment, les services à la population s'éloignent. Au fur et à mesure que le nombre d'agriculteurs diminue, les pollutions dues à l'agriculture spécialisée et chimique augmentent, les cancers et les maladies endocriniennes aussi !

Alors que nous avons de moins en moins de médecins!

C'est en développant nos productions alimentaires locales, de terroir, C'est en s'appuyant sur la commande publique, nous redonnerons aux élus locaux et aux citoyens le pouvoir d'agir sur l'économie locale, l'écologie et sur les liens entre les différentes catégories sociales.

J'ai eu la grande satisfaction d'un vote à l'unanimité, en janvier dernier à l'Assemblée Nationale.

Malgré son sabotage politicien par la majorité sénatoriale, j'espère qu'elle sera votée dans le cadre de la loi **Égalité Citoyenneté**. Ce n'est pas acquis! Le gouvernement semble bien loin des attentes citoyennes et le ministre a jeté un doute, lors des débats en commission.

Mais, Au-delà de l'engouement suscité par cette loi, j'ai la grande satisfaction, en bergeracois d'accompagner votre mobilisation collective pour un conseil alimentaire local. Mes auditions pendant ma mission avait révélé nos atouts. Aux élus et acteurs du Pays de les valoriser.

Il faudra encore travailler encore beaucoup mais sans tarder, pour redéfinir des normes différentes entre les petites entreprises et les systèmes industriels.

En effet, la leçon de la lutte contre la grippe aviaire, montre la nécessité de cahier de charges permettant d'évaluer une obligation de résultats, plutôt que l'obligation de moyens. Pour les TPE, la simplification administrative est une des conditions de leur maintien. Mais je vous le dis : elle se fera **par elles et avec elles**.

<u>Car, j'en suis convaincue</u> la meilleure façon de lutter contre le réchauffement climatique, c'est bien de reprendre en main notre économie locale. Voilà un formidable défi à relever et beaucoup d'opportunités à saisir pour être moins dépendants du nucléaire et des énergies fossiles!

Lors de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte, j'ai axé mes interventions sur **la valorisation des énergies renouvelables** qui ne manquent pas sur notre territoire et je pense en particulier à la **méthanisation agricole.**

La question du climat doit rester une question centrale pour ce siècle par ce qu'il en va de l'avenir de l'humanité sur la planète! Je me réjouis de la signature de l'accord de Paris et la Conférence de Marrakech travaille en ce moment même à des applications concrètes.

Concernant les textes de loi sur la santé, **et la dépendance**, j'ai rencontré les directeurs de la Clinique Pasteur, de l'hôpital, des professionnels de santé.

Je suis intervenue auprès de la ministre de la santé à propos de la réorganisation des personnels du site de Vauclaire, qui a malheureusement abouti à la diminution du nombre de psychologues dans les **centres médico -psychologiques**.

En effet, je considère que notre pays riche doit encore beaucoup évoluer pour la prise en compte des personnes fragilisées par les maladies, dépendantes ou atteintes de handicap. Leur respect passe d'abord par des résidences sécurisantes et adaptées à leur handicap.

Au-delà des conditions de leur hébergement, les initiatives pour rendre leur rendre la vie agréable sont extraordinaires

Je citerai les ateliers de cuisine des EPHAD, le projet pédagogique autour de la lutte contre le gaspillage de l'IME de Rosette qui conduit naturellement vers le manger bio local, le compostage et l'utilisation de produits d'entretien naturels, l'art-thérapie pratiquée dans de nombreux établissements dont John BOST et bien d'autres.

Aussi je vous propose de parler des initiatives handi-sport, lors d'un Lundi de la députée le 5 décembre à Vélines.

Respecter les personnes, mais aussi les institutions, passe évidemment par les locaux qu'on leur attribue. Si le nouveau lycée des métiers Hélène Duc attire plus de jeunes, ce n'est pas un hasard. C'est bien sûr une réputation acquise de formateurs compétents, mais c'est aussi parce que ce lycée, que la région a voulu exemplaire du point de vue énergétique, est moderne, lumineux, proche du centre-ville.

C'est vrai pour nos écoles. C'est aussi vrai pour nos policiers et gendarmes.

A ce sujet, en 2014, j'avais interpellé fermement le ministre de l'intérieur Monsieur Valls. En lui disant : "Il est important de réfléchir au message que nous adressons à nos concitoyens .en particulier aux jeunes en formation, en maintenant un commissariat délabré adossé à un nouveau lycée des métiers. Je m'interroge : « comment des policiers qui ne se sentent pas respectés, peuvent-ils assurer convenablement leur fonction de maintien de la sécurité ?"

Suite à cette intervention, j'ai obtenu un rendez-vous avec son cabinet,

pour que les élus locaux qui portaient un projet de relogement digne du commissariat de Bergerac soient entendus.Je crois qu'ils ont été écoutés !

Et que, aujourd'hui tout le monde se réjouit du nouveau commissariat.

Il n'y a pas de petits sujets.

Je veux que vous sachiez que pour moi, tous les sujets concernant notre territoire pour améliorer la vie quotidienne, notre sécurité, notre santé sont importants.

Si j'ai le droit de ne pas savoir vous répondre immédiatement, j'ai le devoir de relayer vos préoccupations et d'en tenir compte.

J'ai des convictions politiques bâties sur mon vécu, mes expériences, sur la confrontation d'idées et la réflexion. Je refuse l'enfermement des postures politiciennes des partis politiques et les idées reçues qui vont avec.

Pour exercer ce mandat politique, dans un contexte social difficile, j'ai dû déployer beaucoup de ténacité et de diplomatie. Mes désaccords avec le gouvernement et avec la majorité, je les ai toujours assumés, expliqués, exprimés à travers mes votes.

La première déception fut celle du CICE crédit d'impôt compétitivité emploi, censé être l'outil miracle pour lutter contre le chômage! Sorti d'un rapport commandé par le gouvernement dés l'été 2012, il s'est imposé à nous, en plein débat du projet de loi de finances, alors que ce crédit d'impôt n'était conditionné, ni par le maintien de l'emploi, ni par un projet d'engagement social ou environnemental.

Cette orientation a été confortée par le Pacte de responsabilité qui n'avait de pacte que le nom et a conduit à une gestion d'austérité. Je m'y suis opposée, comme je me suis opposée à la loi « Macron » qui a démantelé les professions réglementées au détriment, encore une fois, d'une bonne répartition territoriale et entre grande distribution et petits commerces.

J'avais à ce sujet rencontré des représentants des notaires.

L'élaboration à marche forcée de la loi dite« Loi visant à instituer de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs » plus connue sous le nom El Khomry ou Travail, s'est révélé un point de rupture entre le gouvernement, les citoyens et leurs représentants!

J'ai rencontré, au niveau local, toutes les organisations syndicales pour en parler... Des salariés et du patronat.

La crise économique et financière internationale est le fruit d'abus des systèmes financiers devenus fous, des excès des dividendes versés à des actionnaires peu scrupuleux des travailleurs et de nos biens communs naturels ou patrimoniaux.

Le chômage, les inégalités sociales, les pensions trop faibles de certains retraités et pour les personnes dépendantes, les difficultés des PME et TPE, les conditions de vie des populations en situation précaire, les risques liés à la santé et le réchauffement climatique sont les premières causes de l'insécurité quotidienne de chacun de nous et des migrations sur la planète.

Cela ne justifie pas de démonter le code du travail!

Après avoir utilisé l'article 49.3 pour la loi « Macron », le gouvernement a choisi de l'utiliser à nouveau pour cette loi. Pour esquiver toute contestation parlementaire, le Premier Ministre a fait le choix de s'en saisir **avant même le débat public dans l'hémicycle.**

Ces pratiques d'un autre temps ne correspondent pas à ma conception de la démocratie.

Comme beaucoup d'entre vous, cela m'a profondément déçue !

Enfin, il n'est pas possible d'évoquer cette période législative sans parler de ces attentats qui, en France, en Europe et dans le monde, frappent des innocents, détruisent des vies, des familles et nourrissent des peurs et des comportements de repli.

J'ai été particulièrement choquée par cet amalgame qui a été fait, et au plus haut niveau de l'Etat, entre les migrants ou même les bi-nationaux et les terroristes. Ces criminels de guerre que constituent Daech enrôlent des jeunes hommes et femmes sous couvert d'une religion dont ils bafouent les principes!

Cette situation internationale fragilise notre pays, engagé avec raison dans le combat contre les terroristes. Ces organisations extrémistes s'opposent à la démocratie, à la laïcité et aux valeurs de liberté de nos républiques occidentales, Il est important de nous unir pour favoriser tout ce qui crée le lien social entre tous et pour soutenir les populations exilées par ces guerres.

Je veux saluer les services de l'Etat, les élus et les bénévoles qui ont su si bien accueillir des jeunes hommes exilés venant de ces pays en guerre, à Mauzac et à Bergerac.

Vous le savez, j'ai accepté d'être une des membres de **l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe**, organisation internationale, créée en 1949, pour défendre les droits humains, la démocratie et l'Etat de droit. Elle favorise le dialogue entre les 47 pays qui la constituent.

Je viens vers vous aussi souvent que je le peux parce que les temps sont difficiles.

La meilleure façon consiste pour moi à recevoir à ma permanence, ou dans leur commune, toutes et tous ceux qui le demandent, pour exposer difficultés, dysfonctionnements ou besoin de soutiens.

Chaque projet qui m'est présenté pour solliciter des financements parlementaires me donne l'occasion d'une rencontre avec les porteurs de projet.

Dés le début de mon mandat, j'ai choisi délibérément la transparence de l'attribution de la réserve parlementaire. Consciente que cela entraînerait un accroissement des demandes, j'ai fait 2 choix importants :

Ouvrir l'accès aux associations, véritables génératrices de dynamiques de territoire et de lien social,

Donner une orientation claire pour des projets permettant aux municipalités, communautés de communes et associations d'améliorer significativement leur action pour et avec les citoyens.

J'ai privilégié les projets pour impulser l'accès à la culture, au sport, aux loisirs mais aussi à des besoins plus vitaux tels que l'aide alimentaire, les solidarités et la contribution au développement économique local.

Intervention de Brigitte Allain _ Bilan de mandat le 19 novembre 2016 à Saint Laurent des Vignes

J'ai été très honorée par les sollicitations pour intervenir dans de nombreux colloques, à Sciences Po, à Lorient, Nantes, Tulles, Tours, Biarritz... pour témoigner de mon travail de fond, avec tous les citoyens, pour porter une loi de bon sens, attendue par toute une société.

Enfin, Je veux adresser quelques remerciements : remercier toute l'équipe de ceux qui, après mon élection ont constitué un véritable **conseil consultatif**, et qui m'ont soutenue dans les moments les plus difficiles.

Et puis surtout, les collaboratrices et collaborateur dont le travail assidu et les compétences ne sont plus à démontrer.

Ils sont toujours présents, efficaces, à la fois patients et rassurants, et même clairement moteurs pour toutes les actions que j'ai conduites.

Je veux citer:

Kamel Dembri, qui fut mon collaborateur de campagne et que vous connaissez bien, qui pour vous donner satisfaction jongle avec l'agenda bergeracois et se charge de faire le lien avec tous les acteurs économiques et institutionnels du territoire,

Mathilde Théry, l'inlassable lectrice des projets de lois, initiatrice et écrivaine de bien des amendements ou interventions, que j'ai portés, mais aussi de mon agenda parlementaire,

Mathilde Bœuf qui, par son travail de fourmi, fouille les textes de loi pour approfondir notre réflexion politique et rédige bon nombre de notes pour mes intervention tant en circonscription qu'à l'extérieur.

Certains d'entre vous ont connu **Gwénaëlle Saless** qui travaillait à mi-temps au début de mon mandat. Elle travaille désormais à plein temps avec Pascal Deguilhem. Cette équipe solide a permis à **Gayanhé Jovet et Bastien Valtille** d'exercer leur stage de fin d'étude en travaillant avec nous à partir d'une mission d'information parlementaire.

Enfin, je veux remercier mes proches, mes ami-e-s, ma famille, qui supportent mes obligations en particulier **Philippe**, mon mari. **Ils me portent un soutien sans faille qui m'est très précieux.**

Vous l'avez compris, **j'ai bien l'intention de poursuivre ce travail,** utiliser la période libérée par l'agenda parlementaire pour travailler à des auditions et déposer des propositions de loi.

Interpellée sur de nombreux sujets liés à l'environnement, à l'aménagement du territoire, je vous propose de venir en parler lors du Lundi de la députée du 6 février à Gardonne.

En effet, il n'y aura pas de Lundi de la députée en Janvier. Janvier est la période des Vœux. l'apprécie vos invitations aux vœux de vos communes, moment agréable et chaleureux pour faire le point d'une année écoulée et se projeter vers l'avenir. Tout comme la convivialité qui émane de tous ces moments partagés, d'inaugurations sympathiques et de cérémonies plus solennelle. Je vous en remercie.

Je vous invite donc à des vœux plutôt festifs le 23 janvier 2017 en soirée.

Pour se projeter vers l'avenir, aujourd'hui, il ne faut pas se mentir.

Il faut repenser un système politique plus solidaire, à partir d'un projet global de société ou l'écologie et le social sont au cœur des orientations économiques et non pas des contraintes.

Il s'agit d'oser un système plus participatif, au service de l'humanité, vers une vie plus sécurisante, plus sereine. Pour répondre aux enjeux d'une population croissante, nous pouvons, et nous devons, ensemble, bâtir ce projet de société, respecter nos biens communs naturels et patrimoniaux, et permettre à nos enfants et petits enfants de vivre mieux et de **transmettre**, à leur tour, cette Terre dont nous avons la responsabilité.

Je sais pouvoir compter sur vous. J'ai confiance dans notre capacité à porter un projet ambitieux pour le bergeracois et pour notre pays dans une Europe et un monde plus solidaire.

Avant de laisser la parole à Christophe Cathus, mon suppléant, je veux adresser un remerciement aux bénévoles.